



Feuille de données de sécurité

Revêtement de surface 100% PRIMER comp. B DeLaval

Historique de révision

Numéro de révision 1.0.0
Date de révision : 2005-06-10

1. Identification du produit et de la société

Nom commercial: Revêtement de surface 100% PRIMER comp. B DeLaval
Utilisation : Approuvé pour utilisation.
Producteur: A/S Sigurd Hesselberg, Hesselberg Bygg, P.O. Box 1023 Jeløy, N-1510 Moss, Norvège
Tel: +47 69 27 30 00
Fax: +47 69 27 46 30
Contact: Ole Stræte
Tel: +47 69 27 69 15
E-mail: ole.straete@hesselberg.no
Fournisseur: DeLaval International AB, PO BOX 39, 147 21 TUMBA
Tel: +46 08-530 66 000
Fax: +46 08-530 68 900
Téléphone d'urgence: +47 22 59 13 00

2. Composition/information sur les ingrédients

Non	Nom de l'ingrédient	N° EC	N° CAS	Concent. (%) poids	Classification
1	benzylalkohol	202-859-9	100-51-6	< 60 %	Xn,20/22
2	2-Piperazin-1-ylethylamine	205-411-0	140-31-8	< 10 %	C,34-21/22-43-52/53
3	2-methyl-1,5-Pentamethylendiamine	239-556-6	15520-10-2	< 25 %	Xn,C,R20/22 - R35 - R52

Légende : T+=très toxique, T=toxique, C=corrosif, Xn=dangereux, Xi=irritant, E=explosif, O=oxydant, F+=extrêmement inflammable, F=très inflammable, N=dangereux pour l'environnement

3. Identification des dangers

Santé

- Provoque des brûlures. Dangereux par inhalation, par contact avec la peau et en cas d'ingestion. Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.



Environnement

- Dangereux pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. Mesures de premier secours

Général

- En cas de doute, consultez un médecin. Montrez cette fiche technique de sécurité au médecin présent.

Inhalation

- Déplacez la victime au grand air. Administrez-lui de l'oxygène si elle éprouve des difficultés à respirer. Faites venir immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

- Lavez immédiatement la peau contaminée à grande eau. Enlevez les vêtements humides et lavez la peau à l'eau. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants. Consultez un médecin si l'irritation persiste.
- Contact oculaire
- Rincez abondamment à l'eau courante (en gardant les yeux ouverts) pendant au moins 15 minutes. Faites venir immédiatement un médecin.
- Ingestion
- Faites venir immédiatement un médecin. Faites boire de l'eau ou du lait, de préférence additionné de charbon activé. Si une personne vomit alors qu'elle est allongée sur le dos, placez-la en position latérale stable.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agent d'extinction
- Vaporisation d'eau. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse extinctrice. Agent chimique en poudre.
- Agents d'extinction inappropriés
- Ne pas utiliser de jet d'eau.
- Risques de feu et d'explosion
- Le feu génère de l'oxyde d'azote toxique (NO_x)
- Equipement de protection pour pompiers
- Général : Faites évacuer tout le personnel, utilisez un équipement de protection pour combattre le feu. Utilisez un appareil respiratoire autonome quand la substance brûle.

6. Mesures de protection contre les accidents

- Précautions personnelles
- Tenir éloigné de toute source d'inflammation - Ne pas fumer. Evitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Précautions environnementales
- Empêchez que le produit ne se déverse dans les égouts. Ne pas contaminer l'eau de surface. Evitez toute pénétration dans le sous-sol.
- Méthodes de nettoyage
- Epongez le produit répandu à l'aide de matériaux absorbants et/ou d'un équipement mécanique, et évacuez conformément au paragraphe 13.

7. Manipulation et stockage

- Conseil de manipulation
- Veillez au renouvellement suffisant de l'air du local et/ou utilisez une ventilation aspirante. Evitez la formation d'aérosol. Assurez une ventilation adéquate. Ouvrez et manipulez le conteneur avec précautions.
- Stockage
- Tenir éloigné de toute source d'inflammation - Ne pas fumer. Tenir éloigné de tout aliment, boisson ou aliments pour animaux. Stockez à température ambiante dans le conteneur d'origine.

8. Contrôle d'exposition/protection personnelle

- Contrôle d'exposition
- Tenir éloigné de toute source d'inflammation - Ne pas fumer. Evitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Protection personnelle :
- Protection respiratoire - Utilisez une protection des voies respiratoires.
 - Protection oculaire - Portez des lunettes ou un masque homologué.

- Protection des mains - Une crème protectrice peut contribuer à protéger les zones de peau exposées. Utilisez impérativement des gants de protection en cas de risques de contact direct ou d'éclaboussures. Gants multicouches 4H.
- Vêtement de protection - Portez des vêtements de protection.
- Autres informations - Changez chaque jour votre tenue de travail avant de quitter votre poste de travail. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés, et lavez aussi tôt que possible la peau contaminée.

9. Propriétés physiques et chimiques

- État physique - Liquide.
- Couleur - Brun jaunâtre.
- Odeur - Amine.
- Solubilité - Non miscible dans l'eau.
- Viscosité - 300-450 cP (25°C).

10. Stabilité et réactivité

- Matériaux à éviter - Evitez tout contact avec des acides ou des bases élevés. Evitez tout contact avec des oxydants puissants.
- Produits de décomposition dangereux - Monoxydes de carbone. Oxyde d'azote (NOx). La combustion produit des odeurs désagréables et des fumées toxiques.

11. Informations toxicologiques

- Général - Dans l'industrie, les propriétés corrosives représentent le principal danger.
- Inhalation - La vapeur ou les aérosols (particules liquides) irritent les voies respiratoires supérieures.
- Contact avec la peau - Provoque des brûlures.
- Contact avec les yeux - Provoque des brûlures. Peut endommager la cornée de façon définitive, dégrader la vision ou entraîner la cécité.
- Ingestion - Provoque des brûlures par ingestion. Provoque une sensation de brûlure dans la bouche, la gorge et l'oesophage. Peut provoquer des dommages graves et définitifs.
- Sensibilisation - Ce produit contient une résine Epoxy qui peut provoquer une sensibilisation et des allergies. Les produits contenant de l'époxy et des amines peuvent provoquer des dermatoses allergiques.


12. Informations écologiques

- Biodégradabilité - Biodégradable.
- Autres effets - Nocif pour les organismes aquatiques.
- Autres informations - Veillez à ce que ce produit chimique ne contamine pas les sources d'eau potable, les eaux usées ou le sol !

13. Considérations d'élimination

-
- Reglementation générale
- On peut rendre de petites quantités inoffensives en les solidifiant. Elles peuvent alors être jetées dans une décharge ou évacuées avec les eaux usées. Les plus grandes quantités doivent être évacuées dans des zones de traitement ou de stockage des matières dangereuses et être accompagnées des documents de déchets dangereux appropriés.
- Catégorie de déchets
- 07 02 08 autres résidus de fonds et de réaction.

14. Informations de transport

Classé comme marchandises dangereuses	Oui	
Étiquettes pour substances dangereuses		
Nom d'expédition correct	AMINES, LIQUIDE, CORROSIF, SANS AUTRES PRECISIONS	
N° UN	2735	
N° H.I		
ADR/RID	Classe : 8	
Groupe d'emballage	III	
IMDG	Classe : 8	
Groupe d'emballage	III	
Marine		
EMS	F-A-S-B	
IATA	Classe : 8	
Groupe d'emballage	III	

15. Informations réglementaires

- Label CE
- Non disponible
- Composition
- benzylalkohol (< 60 %), 2-Piperazin-1-ylethylamine (< 10 %), 2-methyl-1,5-Pentamethylendiamine (< 25 %)
- Phrases r
- R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et en cas d'ingestion.
 - R34 Provoque des brûlures.
 - R43 Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.
 - R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets nocifs à long terme dans le milieu aquatique.
- Phrases s
- S-26 En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement et abondamment à l'eau et consultez un médecin.
 - S-28 En cas de contact après la peau, lavez immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
 - S-36/37/39 Portez des vêtements de protection appropriés, et des protections pour les yeux et le visage.
 - S-45 En cas d'accident, ou de sensation de malaise, consultez immédiatement un médecin (montrez-lui les étiquettes de sécurité si possible).
 - S-61 Evitez tout dégagement dans l'environnement. Voir les instructions spéciales / les fiches techniques de sécurité.
- Références
- Inspection du Travail Norvégienne : Réglementation concernant la signalisation des substances dangereuses (santé, feu, explosion).

16. Autres informations

- Remarques du vendeur
- Ce document contient des informations importantes concernant la façon adéquate de stocker, de manipuler et d'utiliser ce produit. Manipulez et utilisez ce produit conformément aux consignes et aux recommandations des fabricants d'équipement.

Cette Fiche Technique de
Sécurité de Matériel a été
préparée par :
Société

- A/S Sigurd Hesselberg, Hesselberg Bygg

Nom :

- Ole Stræte

- Tel: +47 69 27 69 00

- E-mail: ole.straete@hesselberg.no

Dernière modification

- 2005-06-10

Remplace la date

- 2005-05-18

DECLARATION DE NON RESPONSABILITE : Les informations contenues dans cette fiche technique ont été obtenues auprès de sources que nous pensons fiables. Cependant, ces informations sont fournies sans aucune garantie, expresse ou sous-entendue, concernant leur exactitude. Les conditions ou modes de manutention, de stockage, d'utilisation ou d'évacuation du produit dépassent notre contrôle et peuvent également dépasser nos compétences. Pour ces raisons et pour d'autres encore, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de dépense découlant ou liée à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'évacuation de ce produit. Cette fiche technique a été exclusivement préparée pour ce produit et ne doit être utilisée pour aucun autre produit. Si ce produit est utilisé comme composant d'un autre produit, les informations de cette fiche technique peuvent ne pas être applicables.

